

[Lire cet email dans mon navigateur](#)



commune de
PENTHAZ



Biodéchets

Dans le canton de Vaud, 85% des ménages trient, recyclent et valorisent.

Et vous ?



Trions nos biodéchets !

Les déchets organiques sont des déchets urbains recyclables biodégradables.

Ils sont traités par méthanisation (biogaz) auprès de Ecorecyclage à Lavigny.

Saviez-vous que vos restes de cuisine, épluchures et autres déchets organiques peuvent produire de l'énergie et devenir du compost utile pour nos jardins et nos espaces verts ? En triant vos biodéchets, vous contribuez à réduire les déchets ménagers et à protéger l'environnement.

Comment faire ?

- Déposez vos restes alimentaires dans le bac marron prévu à cet effet.
- Pas de plastiques ni de métaux, uniquement matières organiques.
Chaque petit geste compte ! Ensemble, faisons de nos déchets une ressource. 

Matériaux autorisés :

Légumes, épluchures, déchets de cuisine. Fruits, pelures d'agrumes, peaux de bananes. Restes de repas crus et cuits (y compris viandes cuites et sauces). Coquilles d'œufs, de noix, de noisettes.

Coquilles d'huîtres et de moules. Marc de café, restes de thé. Litières végétales de petits animaux : paille, copeaux, etc.

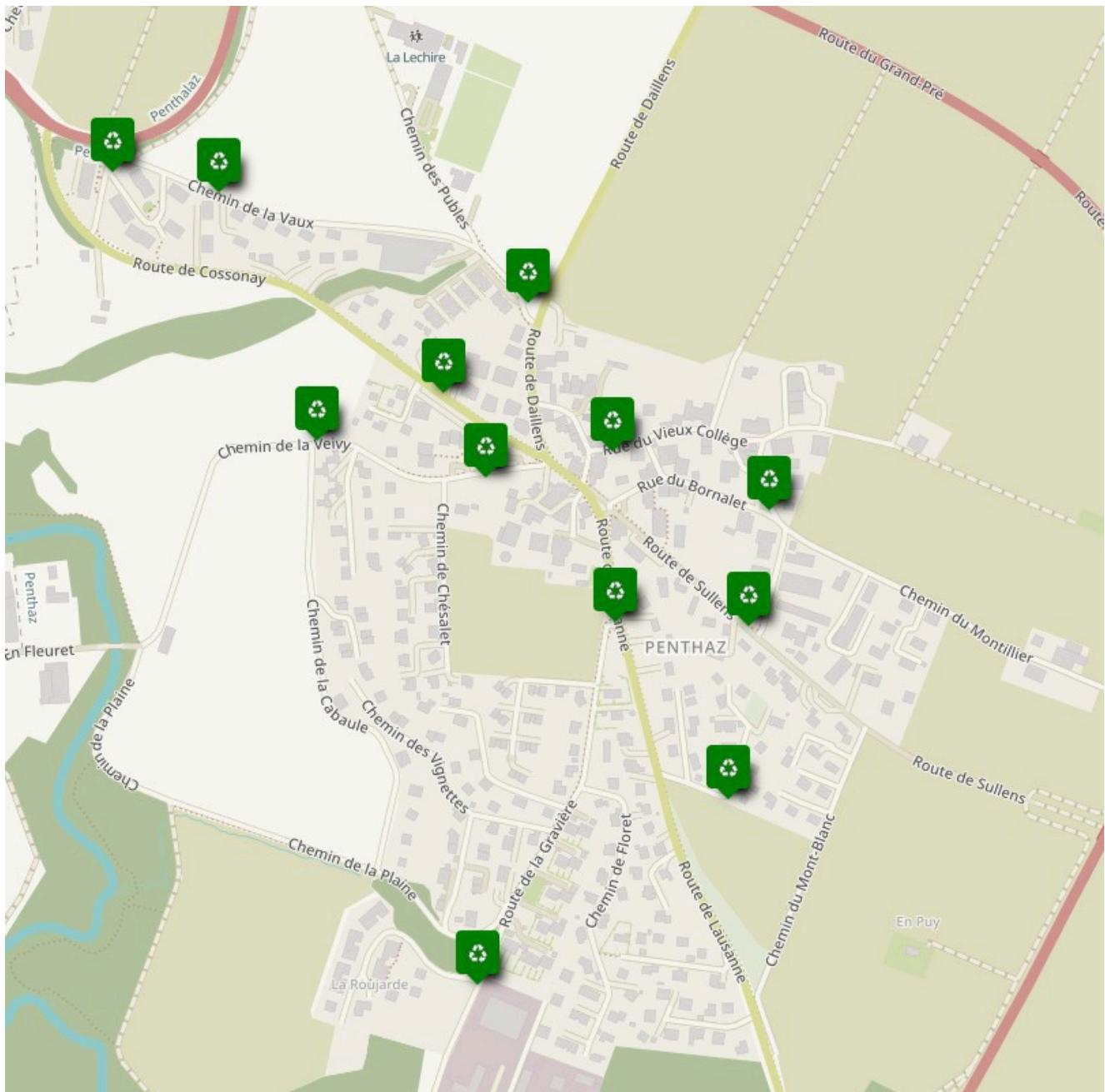
Fleurs coupées, plantes d'appartement sans pot, terreau.

Attention : pas de sac en plastique

Matériaux non autorisés (Liste non exhaustive) :

résidus de balayage, sacs d'aspirateur, cailloux, mouchoirs, papier-ménage, litières minérales (sable pour chats).

Lieu de collecte : dans les containers bruns placés dans notre village



LE BON GESTE



Il est très important de trier ses déchets compostables correctement afin que le compost produit soit exempt de toute matière indésirable et toxique, comme les plastiques.

Ce que vous pouvez mettre dans le container servant à collecter les déchets méthanisables et compostables (acheminés à Ecorecyclage) :

Fruits, légumes,
épluchures, noyaux,
fruits à coques



Litière organique/minérale
et excréments d'animaux
herbivores, litière de chat

Restes de repas
crus ou cuits
(pâtes, frites, pizza, œufs,
pain, desserts, etc.)





LE MAUVAIS GESTE



Voici la liste des déchets qui ne peuvent pas être mis dans les containers à déchets compostables acheminés à Ecorecyclage :



Sacs plastique



Capsules de café, y compris alu et biodégradables



Verre



Médicaments



Carton, papier, journaux, mouchoirs



Canettes, boîtes de conserve



Bouteilles en plastique, y compris PET



Mégots de cigarette



Vaisselle en porcelaine ou biodégradable



Gravier, sable, cailloux



Couches-culottes, excréments



Huile de vidange



Savon, shampoing, produits ménagers (contenant et contenu)

En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter:

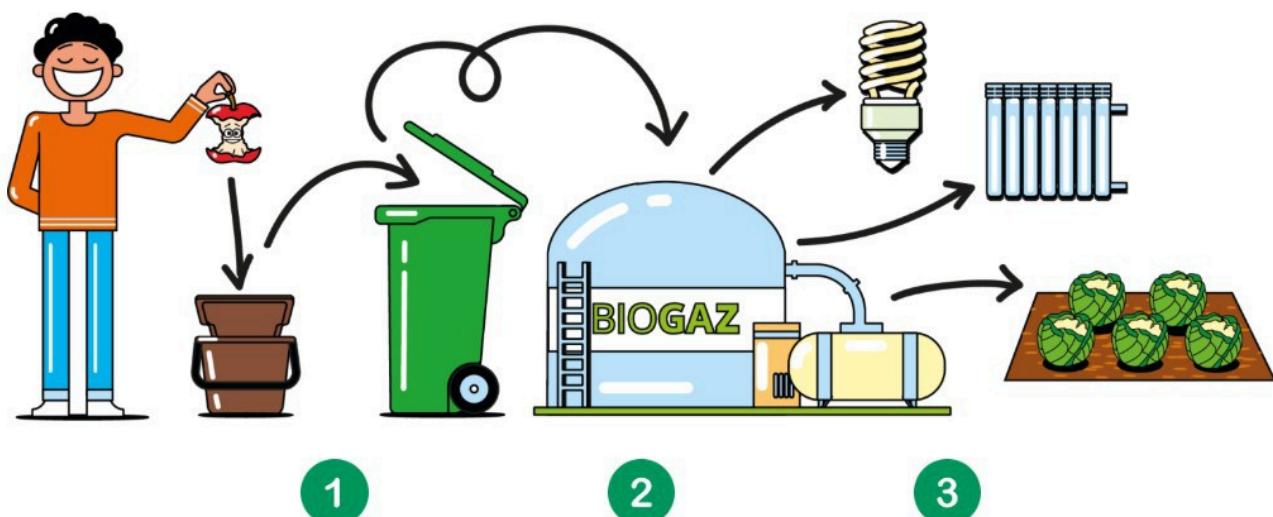
ECORECYCLAGE SA

Route du Vignoble 101
1175 Lavigny
Tél. +41 21 821 84 84

Une société du groupe **HOLDINOVA**

info@ecorecyclage.ch
www.ecorecyclage.ch
Fax +41 21 808 58 25

Mon tri est utile !



Dans certaines communes, les déchets de cuisine sont envoyés dans un centre de méthanisation.

Puis, ils fermentent dans des réservoirs pour produire du biogaz.

Enfin, le biogaz est utilisé sous différentes formes : électricité, chauffage, carburant ou engrais naturel pour les champs.

Comment nos épluchures deviennent

de l'énergie renouvelable ?

Comment nos épluchures deviennent de l'énergie renouvelable?

Cosedec Yverdon
22 abonnés

S'abonner

Partager Enregistrer ...



PLACE DE NOËL CHAUSSONS DE NOËL

Du **9 au 12 décembre de 17h à 19h**,
venez au Bornalet fixer votre chausson ou votre chaussette
sur la guirlande festive.

Vous serez accueilli par un municipal
ou par un.e conseiller.ère.

Pour la récupérer, venez le **20 décembre**,
lors de la Fête de la Place de Noël,
où une surprise vous y attendra !



Pour toutes questions,



Chaussons de Noël

Du 9 au 12 décembre de 17h à 19h, venez au Bornalet fixer votre chausson ou votre chaussette sur la guirlande festive.

Vous serez accueilli par un Municipal ou par un.e conseiller.ère communal.e.

Pour la récupérer, venez le 20 décembre, lors de la Fête de la Place de Noël, où une surprise vous y attendra !

Pour toutes questions, renseignez-vous auprès de l'administration.

The poster features the text "PLACE DE NOËL COMMUNE DE PENTHAZ" in large red and green letters. It includes illustrations of three socks hanging on a string, a speech bubble saying "CHAUSSETTES CADEAUX", a Santa hat, a wooden sign pointing to a "MARCHÉ DE NOËL", and a reindeer silhouette. A green diagonal banner says "Passage du Père Noël". The bottom right corner has a red shape containing "ESPACE RESTAURATION". The Penthaz town crest is visible twice on the sides.

**PLACE DE
NOËL COMMUNE
DE PENTHAZ**

CHAUSSETTES
CADEAUX

LE SAMEDI 20 DÉCEMBRE
PLACE DU BORNALET
DE 13H À 21H

MARCHÉ DE NOËL

ATELIER

Passage du Père Noël

ESPACE
RESTAURATION

MAQUILLAGE ET
BRICOLAGE DE NOËL

VILLAGE DE NOËL
TRAIN ÉLECTRIQUE

Chocolats
chauds



Crêpes
Marshmallows
Food truck



Bibliothèque de la Venoge

Veillée de Noël
et Fenêtre de l'Avent

19 décembre à 18h

Contes par les bibliothécaires

Ateliers Brico

Buffet de gourmandises / Vin chaud

Visite du Père Noël



10 UC PENTHAZ 2012 - 2022

LE UNIHOCKEY CLUB
PENTHAZ VOUS CONVIE
À SA
FONDUE
~~BRUNCH~~
DU PETIT
NOUVEL-AN

Le dimanche 4 janvier 2026 dès 11h30 à la
salle de gym de la Léchire à Penthaz

- APÉRITIF OFFERT PAR LA COMMUNE
- PRÉSENCE DES PLUS GRANDES STARS DU UCP

PRIX :

PORTION DES ACTIFS (ADULTES) 200GR	20.-
PORTION DES JUNIORS (ENFANTS) 100GR	10.-

RESERVATION OBLIGATOIRE PAR
MAIL OU TÉLÉPHONE :

079.762.27.06

UC.PENTHAZ@GMAIL.COM

Délai de réponse au 23 décembre

Commune de Penthaz

Horaires :

Administration communale
Rue du Vieux Collège 7
1303 Penthaz
021 862 71 88

Lundi : 15h00 - 19h00

Mercredi : 8h00 - 12h00

Jeudi : 8h00 - 12h00

Vendredi : 8h00 - 12h00



Vous recevez cette newsletter du site www.penthaz.ch avec l'adresse *|EMAIL|*.

[Se désinscrire](#) pour ne plus recevoir de mails de notre part.

 sent by
infomaniak